NORME INTERNATIONALE

ISO 4253

Deuxième édition
1993-09-15

Tracteurs agricoles — Poste de conduite pour conducteur assis — Dimensions

Agricultural tractors — Operator's seating accommodation — Dimensions

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)
ISO 4253:1993
https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/0f27045d-0ed4-43f3-9f7a-8bb085acb084/iso-4253-1993

Numéro de référence
ISO 4253:1993(F)

Avant-propos

L'ISO (Organisation internationale de normalisation) est une fédération mondiale d'organismes nationaux de normalisation (comités membres de l'ISO). L'élaboration des Normes internationales est en général confiée aux comités techniques de l'ISO. Chaque comité membre intéressé par une étude a le droit de faire partie du comité technique créé à cet effet. Les organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, en liaison avec l'ISO participent également aux travaux. L'ISO collabore étroitement avec la Commission électrotechnique internationale (CEI) en ce qui concerne la normalisation électrotechnique.

Les projets de Normes internationales adoptés par les comités techniques sont soumis aux comités membres pour vote. Leur publication comme Normes internationales requiert l'approbation de 75 % au moins des comités membres votants.

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

La Norme internationale ISO 4253 a été élaborée par le comité technique ISO/TC 23, *Tracteurs et matériels agricoles et forestiers*, sous-comité SC 3, *Sécurité et confort de l'opérateur*.

ISO 4253:1993
https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/0f27045d-0ed4-43f3-9f7a-8bb085acb084/iso-4253-1993

Cette deuxième édition annule et remplace la première édition (ISO 4253:1977), dont elle constitue une révision complète et une extension.

© ISO 1993
Droits de reproduction réservés. Aucune partie de cette publication ne peut être reproduite ni utilisée sous quelque forme que ce soit et par aucun procédé, électronique ou mécanique, y compris la photocopie et les microfilms, sans l'accord écrit de l'éditeur.

Organisation internationale de normalisation
Case Postale 56 • CH-1211 Genève 20 • Suisse

Imprimé en Suisse

Tracteurs agricoles — Poste de conduite pour conducteur assis — Dimensions

1 Domaine d'application

La présente Norme internationale définit les dimensions du siège du conducteur et l'emplacement des commandes spécifiques par rapport au point repère du siège (SIP) à l'intérieur du poste de conduite pour conducteur assis des tracteurs agricoles ayant une largeur de voie supérieure à 1 150 mm. Ces commandes sont le volant de direction, la pédale d'embrayage, la (les) pédale(s) de frein et la pédale d'accélérateur.

Les emplacements et dimensions normalisés serviront de guide pour les futurs projets de conception des postes de conduite pour conducteurs assis des tracteurs agricoles.

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)
ISO 4253:1993
https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/b2b7bd4d-7ed0-4e7b-9f9f-8bb085acb084/iso-4253-1993

2 Référence normative

La norme suivante contient des dispositions qui, par suite de la référence qui en est faite, constituent des dispositions valables pour la présente Norme internationale. Au moment de la publication, l'édition indiquée était en vigueur. Toute norme est sujette à révision et les parties prenantes des accords fondés sur la présente Norme internationale sont invitées à rechercher la possibilité d'appliquer l'édition la plus récente de la norme indiquée ci-après. Les membres de la CEI et de l'ISO possèdent le registre des Normes internationales en vigueur à un moment donné.

ISO 5353:1978, *Engins de terrassement et tracteurs et matériels agricoles et forestiers — Point repère du siège.*

3 Définitions

Pour les besoins de la présente Norme internationale, les définitions suivantes s'appliquent.

3.1 longueur du siège en avant du SIP: Distance horizontale parallèle au plan longitudinal du véhicule, mesurée du bord avant du coussin du siège (décalé de 150 mm de chaque côté de l'axe longitudinal) au plan transversal contenant le point repère du siège.

3.2 largeur du coussin du siège: Largeur mesurée dans le plan transversal passant par le point repère du siège.

3.3 pédale(s): Pédales d'embrayage, de frein et/ou d'accélérateur.

4 Réglage des pédales et du volant de direction

Les pédales doivent être réglées conformément aux instructions du fabricant. Les mesurages de la position d'une pédale doivent être effectués avant d'appliquer une force quelconque destinée à mettre la pédale en mouvement.

Le point de mesure d'une pédale se trouve à l'intersection des lignes médianes longitudinale et transversale de la surface de contact de la pédale.

Le point de mesure du volant de direction est le point d'intersection de l'axe de l'arbre du volant de direction avec le plan supérieur de la jante du volant.

5 Disposition latérale des pédales

Les pédales doivent être placées dans l'ordre suivant, de gauche à droite: embrayage (actionné avec le pied gauche), frein(s) [actionné(s) avec le pied droit] et, accélérateur (s'il existe) (actionné avec le pied droit).

NOTE 1 Cette disposition est conforme aux recommandations de l'ISO 3789-1:1982, *Tracteurs, matériels agricoles et forestiers, matériel à moteur pour jardins et pelouses — Emplacement et mode de fonctionnement des commandes de l'opérateur — Partie 1: Commandes communes* et de l'ISO 3789-2:1982, *Tracteurs, matériels agricoles et forestiers, matériel à moteur pour jardins et pelouses — Emplacement et mode de fonctionnement des commandes de l'opérateur — Partie 2: Commandes pour tracteurs et matériels agricoles.*

6 Dimensions

Les dimensions et les angles du poste de conduite pour conducteur assis doivent être conformes aux figures 1 à 4.

Avant les mesurages, le SIP doit être déterminé, le siège étant dans la position moyenne des réglages longitudinal, vertical et angulaire.

6.1 Dimensions du siège

Les dimensions du siège doivent être conformes aux indications données à la figure 1 et à la figure 2 (voir note 2). L'inclinaison vers l'arrière de la surface du coussin doit être comprise entre 3° et 12° par rapport à l'horizontale, cette inclinaison étant mesurée à l'aide du dispositif de chargement prescrit dans l'ISO 5353 en place. Le choix de l'angle d'inclinaison à l'intérieur de cette plage dépend de la position assise.

La plage minimale préférable de réglage du siège dans les sens longitudinal et vertical à partir de sa position médiane est indiquée dans le tableau 1. Les réglages dans les sens longitudinal et vertical doivent être indépendants les uns des autres. Ils doivent pouvoir être réalisés sans utiliser d'outils.

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)
ISO 4253:1993
https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/0f27045d-0ed4-43f3-9f7a-8bb085acb084/iso-4253-1993

Tableau 1 — Réglage du siège

Réglage	Plage de réglage minimale mm	Plage de réglage optimale mm
Réglage longitudinal vers l'avant et vers l'arrière à partir de la position médiane	± 75	± 100
Réglage vertical vers le haut et vers le bas à partir de la position médiane	± 30	± 50

NOTE 2 Aux figures 1 et 2, le dessin du siège est schématique; il n'a donc pas de valeur directive pour la conception du siège.

6.2 Emplacement des pédales

La position de la pédale d'embrayage et de la pédale de frein par rapport au SIP dépend surtout de l'angle formé entre la cuisse et la jambe du conducteur. Les dimensions l_1 et h_1 (voir figure 1) et le rapport existant entre elles sont indiqués à la figure 3. La distance vers l'avant entre la pédale d'accélérateur et l'axe transversal passant par le SIP ne doit pas être supérieure à 90 % de la dimension l_1.

6.3 Emplacement du volant de direction

La position du volant de direction par rapport au SIP dépend principalement de l'angle formé entre les bras et le torse et de celui formé entre le bras et l'avant-bras. Les dimensions l_2 et h_2 (voir figure 1) ainsi que le rapport existant entre elles sont indiqués à la figure 4.

L'axe longitudinal passant par le centre du volant de direction peut être décalé latéralement d'un maximum de ± 50 mm par rapport à l'axe longitudinal passant par le SIP.

6.4 Angle du volant de direction

Le choix de l'angle du volant de direction (voir figure 1, α) est fonction de la position assise, du diamètre du volant de direction et de la force nécessaire pour tourner le volant. Cet angle, α, doit être compris entre 0 et 40°.

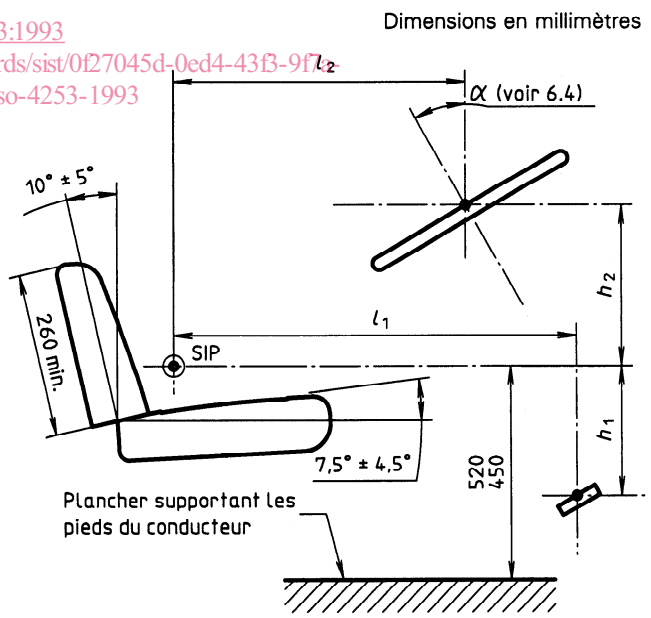

Figure 1 — Poste de conduite pour conducteur assis, vue de côté

Dimensions en millimètres

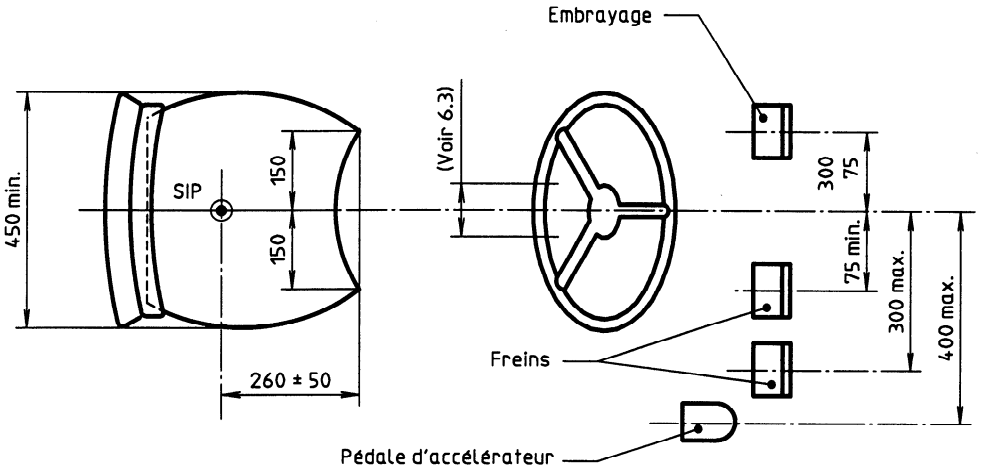

Figure 2 — Poste de conduite pour conducteur assis, vue de dessus

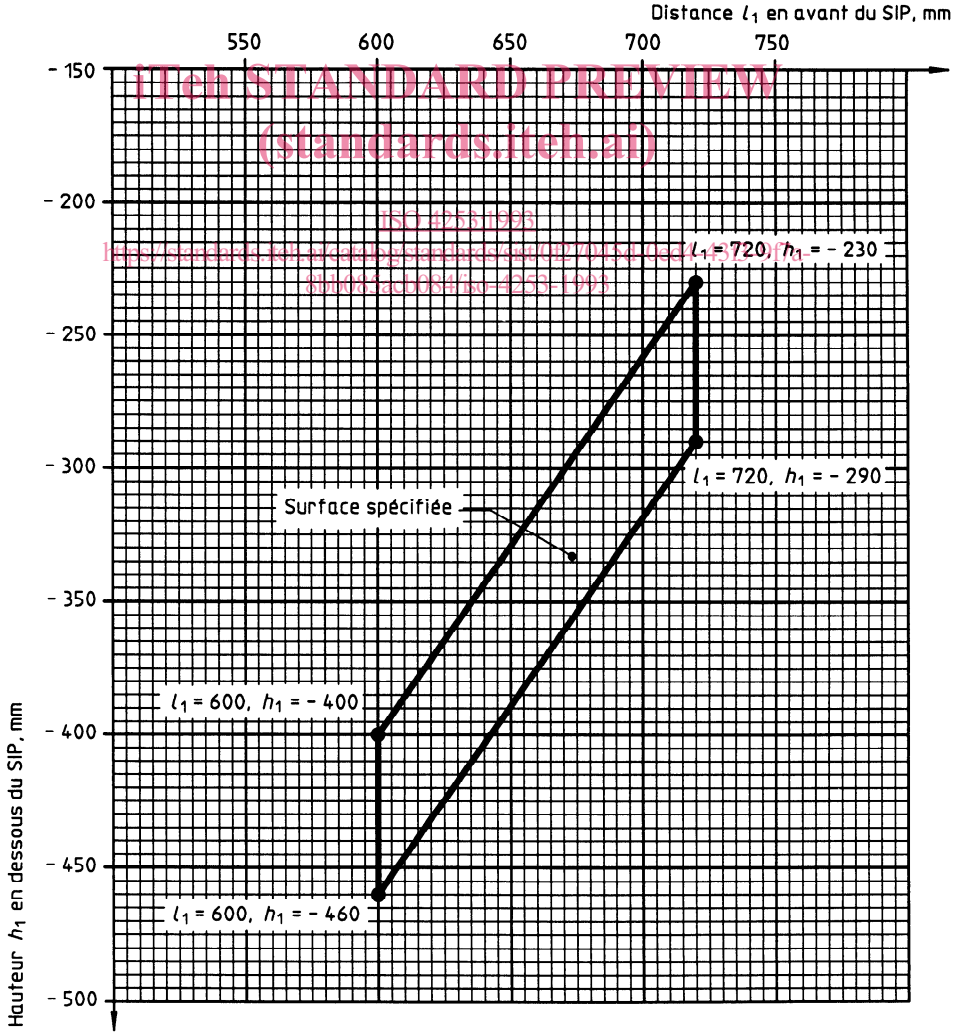

Figure 3 — Emplacement de la pédale par rapport au SIP

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)
ISO 4253:1993
https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/0f7f0153-0ea1-4f2b-b0f1-fdb0f1ad0064/iso-4253-1993

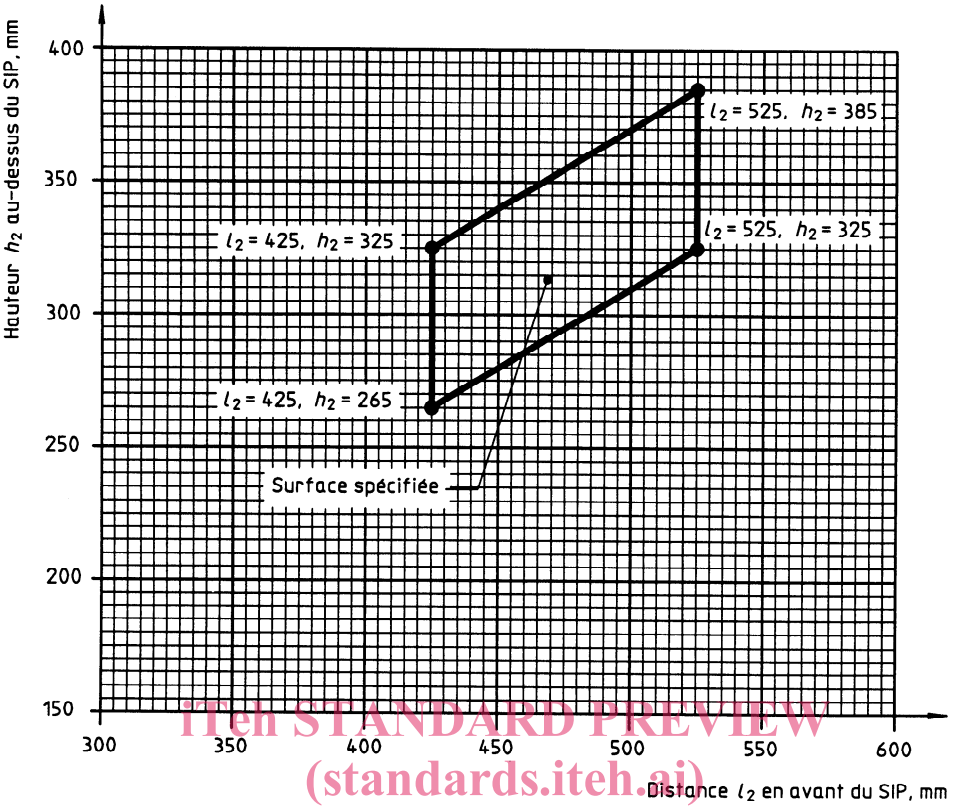

Figure 4 — Emplacement du volant de direction par rapport au SIP

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)
ISO 4253:1993
https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/0f27045d-0ed4-43f3-9f7a-8bb085acb084/iso-4253-1993

Page blanche

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

ISO 4253:1993
https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/0f27045d-0ed4-43f3-9f7a-8bb085acb084/iso-4253-1993

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

ISO 4253:1993
https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/0f27045d-0ed4-43f3-9f7a-8bb085acb084/iso-4253-1993

CDU 631.372:629.11.014

Descripteurs: machine agricole, tracteur agricole, cabine de véhicule, siège de conducteur, dimension, ergonomie.

Prix basé sur 4 pages